

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

2e CIRCONSCRIPTION

(Parthenay - Saint-Maixent-l'Ecole)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 juin 1968

MES CHERS CONCITOYENS,

Les événements dramatiques dont la France vient d'être le théâtre ont logiquement conduit à une nouvelle consultation électorale.

Pour la quatrième fois je viens solliciter une **confiance** que, depuis 10 années, vous n'avez cessé de me témoigner.

Maître Georges FORT, de nouveau, sera mon suppléant, concrétisant par sa présence la **complémentarité** des deux centres d'attraction économique que sont PARTHENAY et SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE.

La poussée violente d'éléments SUBVERSIFS, approuvant l'ILLÉGALITÉ et l'ANARCHIE, a failli faire voler en éclats nos INSTITUTIONS.

Or, l'autorité de l'Etat, dans son principe, ne peut en aucune façon être bafouée.

De la même façon, l'ORDRE qui ne s'accompagnerait pas de JUSTICE ne saurait vraiment imposer le respect.

Et pourtant que de **retards,** que de **maladresses** auraient dû être évités !

Combien de **réformes** différées, combien de tentatives trop timides ou inachevées ?

Combien de **dialogues** refusés ou incomplets ?

Combien de **priorités** illogiques ou injustes ?

Le bilan est lourd, certes, aussi appartiendra-t-il aux hommes responsables d'empêcher l'irréparable,

- *en changeant de méthodes et de style,*
- *en sortant d'un isolement stérile,*
- *en rétablissant confiance et dialogues,*
- *en réformant les Ordonnances et le Plan,*
- *en relançant rapidement l'Economie,*
- *en se souciant de tous les problèmes concernant toutes les catégories sociales ou professionnelles sans exception.*

Dans un moment où il faut savoir garder **tête froide** et **calme raison,** je reste pour ma part fidèle à ma **constante liberté d'expression politique,** sans contrainte partisane, **acceptant ce qui paraît acceptable, contestant ce qui est contestable.**

Dans cet esprit, une fois de plus, je demeure à la disposition des électeurs de la circonscription de PARTHENAY - SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE.

Docteur-Vétérinaire Jacques FOUCHIER

Député sortant

Vice-Président de la Commission de la Production et des Echanges

Président du Conseil Général – Maire de Saint-Maixent-l'Ecole

Croix de Guerre 1939-45

CANDIDAT INDÉPENDANT

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Maître Georges FORT

Avoué

Licencié en Droit

Conseiller Municipal de Parthenay

IMP. GARNIER, SAINT-MAIXENT